



T2012-118

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Réunion du 11 décembre 2012

Avis sur les ressources mobilisables pour des substitutions structurantes pour l'alimentation en eau potable

Etaient présents :

Collège des élus :

Messieurs **RENARD** (Conseil Général), **TURON** (AMG), **CHAUSSET** (CUB) et **DUCOUT** (AMG)

Collège des usagers :

Messieurs **CASSOU** (Chambre d'agriculture de la Gironde), **NICOLAS** (CREPAQ) et **CAILLET** (CCI Bordeaux)

Collège des administrations :

Madame **DEJEAN** (ARS)
Messieurs **COJOCARU** (DDTM33) et **GAILLARD** (DREAL)

Etaient excusés :

Messieurs **DAVERAT** (Conseil Régional), **MAUGEIN** (Conseil Général), **GARNIER** (AMG), **QUERON** (CUB), **LE POCHAT** (SEPANSO), **GUIMON** (AEAG),
La CCI de Libourne, la FDAAPMA (M. Moissonier) et la CLCV étaient excusées, la désignation de leurs représentants étant en cours

Assistaient également à la réunion :

Mesdames **VIALLET NOUHANT** (Chambre d'agriculture de la Gironde) – **GUAY**, **DEBRIEU-LEVRAT** et **LARBODIE** (Conseil général), **VIGNA-LOBIA** (CUB)
Messieurs de **GRISSAC**, **GUYARD**, **EISENBEIS** et **LAPUYADE** (SMEGREG), **GATINEL** et **SAULIERE** (DREAL), **MORA**, **BOTZUNG** et **GENDREAU** (CUB), **LADURELLE** (Conseil Général), **PEDRON** (BRGM), **ALEZINE** (SEPANSO), **DARMAYAN** (Conseil Général), **LATHUILLIERE**, **MENEZ-COUTANCEAU**, **ANGER** et **LABOURROIRE** (HERAKLES)



Secrétariat technique :

SMEGREG - 74, rue Georges Bonnac - 33000 BORDEAUX - 05.57.01.65.65 - contact@smegreg.org

Secrétariat administratif :

Conseil général de la Gironde - Bureau de la politique de l'eau - 33000 BORDEAUX

En application des mesures 6-2 et 6-4 du SAGE Nappes profondes, la CLE est fondée notamment à :

- émettre un avis sur les ressources proposées pour la substitution ;
- solliciter, en tant que de besoin, les structures susceptibles de porter la maîtrise d'ouvrage des opérations de substitution.

Lors de sa réunion du 29 juin 2009, notre commission a pris connaissance de l'avancement des études relatives aux ressources mobilisables pour des substitutions structurantes pour l'alimentation en eau potable et des premiers scénarios proposés pour une mobilisation rationnelle de ces ressources.

Nous ont été présentés à cette occasion les solutions et projets de substitution validés par le Comité syndical du SMEGREG lors de sa réunion du 27 mai 2009 et présentés au bureau de notre commission lors de sa réunion du 8 juin 2009.

A cette occasion, nous avons pris acte des résultats de l'analyse comparative du SMEGREG des onze ressources étudiées. Cette analyse, qui s'appuyait notamment sur les critères suivants :

- nature de la ressource ;
- vulnérabilité ;
- qualité de l'eau (nécessité d'un traitement et type de traitement) ;
- productivité ;
- localisation, distance au besoin ;
- impacts de l'exploitation sur le milieu ;
- évolutivité de la capacité de production.

amenait à sélectionner les quatre solutions suivantes (leurs capacités de production sont données entre parenthèses) :

- Cénomaniens du sud Gironde (10 à 12 Mm³/an)
- Oligocène de Sainte Hélène (5 Mm³/an)
- eau de Garonne, ré-infiltration et reprise (10 à 12 Mm³/an)
- nappe alluviale de la Garonne rive droite (2 à 3 Mm³/an).

A cette occasion, nous avons jugé que la solution Cénomaniens du sud Gironde apparaissait comme celle qu'il convenait de privilégier pour une mise en œuvre rapide, étant entendu que l'étude des autres solutions devaient néanmoins se poursuivre simultanément. Il convient de préciser que, depuis cette date :

- les études relatives au Cénomaniens du sud Gironde n'ont pas été poursuivies, l'Agence de l'eau Adour-Garonne n'ayant pas souhaité financer les investigations tant qu'un maître d'ouvrage ne se serait pas déclaré pour ce projet,
- le projet Oligocène de sainte Hélène est désormais considéré comme faisable pour une capacité de production de 10 à 12 Mm³/an (études SMEGREG basées sur l'évolution des connaissances et amélioration du modèle mathématique).

Alors que la Communauté urbaine de Bordeaux s'est portée maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du premier projet de substitution, il lui revient aujourd'hui de choisir une ressource parmi les trois premières retenues en 2009 (la dernière de cette liste étant destinées à approvisionner l'Entre deux Mers).

Pour éclairer son choix, la Communauté Urbaine a diligenté une expertise indépendante des études et conclusions relatives à ces trois solutions. Les conclusions de ces expertises sont les suivantes (les textes en italique sont issus de la présentation de la CUB) :

Secrétariat technique :

SMEGREG - 74, rue Georges Bonnac - 33000 BORDEAUX - 05.57.01.65.65 - contact@smegreg.org

Secrétariat administratif :

Conseil général de la Gironde - Bureau de la politique de l'eau - 33000 BORDEAUX

- Cénomaniens du sud Gironde

"L'analyse hydrogéologique et géophysique du projet de champ captant au Cénomaniens Sud Gironde, malgré son intérêt et son fort potentiel du fait de l'étendue de la ressource exploitable et des faibles risques de pollution, conduit à écarter dans l'immédiat ce projet pour une production de 10 millions de m³/an, sur la base de la connaissance actuelle, en raison d'impacts significatifs calculés sur la nappe superficielle et les lagunes des Landes de Gascogne qui présentent un fort intérêt écologique.

Ce résultat est dû à la complexité du système aquifère multicouche installé au sein d'une structure anticlinale favorisant les échanges verticaux inter-nappes, et cela malgré l'importance et la pertinence du travail d'investigations accompli à ce jour.

La faisabilité quantitative et qualitative n'est donc pas acquise, en raison des incertitudes :

- *sur la productivité des forages du champ captant ;*
- *et surtout sur l'impact de ce dernier sur la nappe superficielle et les lagunes de Saint-Magne classées Natura 2000."*

- Oligocène de Sainte Hélène

"L'analyse hydrogéologique du projet de champ captant "Oligocène de Sainte-Hélène », présente un fort intérêt pour sa proximité au réseau d'adduction-distribution de la CUB, un fort potentiel en raison de l'étendue du bassin hydrogéologique exploitable et la bonne qualité actuelle dans le secteur de Sainte Hélène.

Sur la base des études réalisées à ce jour et en l'état de nos connaissances, sa faisabilité quantitative et qualitative nous semble acquise pour une production de 10 millions de m³/an compte tenu des résultats de simulations des modèles (MONA, « gigogne » et analytique)."

- eau de Garonne, ré-infiltration et reprise

"L'analyse hydrogéologique et géophysique du projet NAG (Nappes Alluviales de la Garonne), malgré son intérêt, son fort potentiel et la bonne qualité attendue de l'eau, conduit, sur la base des études réalisées à ce jour, à une non faisabilité quantitative et qualitative, tant pour :

- *le pompage primaire dans les alluvions de la Garonne ;*
- *la réalimentation artificielle de la ressource en eau primaire sur les hautes terrasses alluviales de Grange-Neuve ;*
- *le pompage secondaire dans la nappe de l'Oligocène sur le site de Grange-Neuve.*

De nombreuses incertitudes subsistent sur :

- *la productivité des ouvrages de production primaire (alluvions de la Garonne) et surtout secondaire (calcaires oligocènes) ;*
- *la qualité de l'eau des ressources primaire (turbidité, fer, manganèse, ammonium, pesticides) et secondaire (turbidité)."*

Quant à la recherche d'un site alternatif pour la mise en œuvre du procédé, l'expertise conclut que *"la plus forte probabilité de réussite"* correspond à un pompage primaire en berges de Garonne entre Cadaujac et l'Isle Saint Georges et un dispositif secondaire de ré-infiltration et reprise sur Saucats.

- estimation des coûts (investissement et fonctionnement)

"Les écarts entre les prix estimés en 2009 par le SMEGREG et ceux estimés par le Groupement en 2012 sont dans la marge d'incertitudes sur les travaux ; et quasi identique si l'on considère le coefficient d'actualisation.

Les coûts de fonctionnement estimés par le Groupement sont 30 % inférieurs à ceux du SMEGREG. L'estimation du groupement prend en effet en compte un coût énergétique inférieur."

Secrétariat technique :

SMEGREG - 74, rue Georges Bonnac - 33000 BORDEAUX - 05.57.01.65.65 - contact@smegreg.org

Secrétariat administratif :

Conseil général de la Gironde - Bureau de la politique de l'eau - 33000 BORDEAUX

Avis de la Commission locale de l'eau, formulé à l'unanimité des membres présents :

Après avoir pris connaissance des conclusions des expertises diligentés par la Communauté urbaine de Bordeaux sur les ressources et projets de substitution envisageables,

et considérant que, sur la base du scénario médian (qualifié de réaliste mais sécuritaire) retenu pour la construction du Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) du projet de SAGE révisé, et pour atteindre les objectifs du SAGE dans les délais imposés, il convient de disposer d'une capacité de production pour substitution de 20,1 Mm³/an en 2021,

la Commission :

- acte le fait que la solution Oligocène des environs de Sainte Hélène apparaît être le projet le moins complexe et le plus rapide à mettre en œuvre ;
- demande à la Communauté urbaine de mettre en œuvre le premier projet de substitution dans les délais les plus courts possible ;
- rappelle que les problématiques des services de l'eau concernés directement ou indirectement par les projets de substitution doivent être prises en compte et que des solutions doivent être proposées à ces services ;
- rappelle la nécessité de poursuivre parallèlement à la mise en œuvre du premier projet de substitution les études relatives aux deux autres projets ;
- demande que ces études soient financées par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Bordeaux, le 17 décembre 2012

Le Président


Pierre DUCOUT